

TERMES DE RÉFÉRENCES

Recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'étude des modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale en région Auvergne-Rhône-Alpes.

I- Présentation de RESACOOP

RESACOOP est le réseau régional multi-acteurs (RRMA) de la coopération et de la solidarité internationale en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il vise à accompagner et favoriser la mise en réseau des divers acteurs du territoire régional. Plus spécifiquement, RESACOOP articule son action à travers 4 missions socles :

- **Mission Observatoire** : un annuaire des acteurs et un panorama des projets en ligne, ainsi qu'une base de données interne permettent de produire des analyses et de valoriser les dynamiques et les pratiques des acteurs.
- **Mission Accompagnement** : des formations et des temps d'échanges collectifs sont organisés à destination des porteurs de projets ; un service d'accompagnement individualisé et personnalisé permet de renforcer les capacités des acteurs à accéder aux dispositifs de financement locaux et nationaux.
- **Mission information** : mise à disposition de ressources documentaires et d'actualité à travers le déploiement d'outils de communication variés.
- **Mission Mise en Réseau** : développement d'actions favorisant la dynamique multi-acteurs entre ASI, Entreprises et Collectivités.

Pour faciliter l'accompagnement et l'accès aux financements des acteurs, RESACOOP entretient différents partenariats au niveau régional et national : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Agence de l'eau Loire Bretagne, collectivités locales membres du GIP RESACOOP, la Guilde, pS-Eau,...

Créé en 1994, RESACOOP est l'un des 12 réseaux régionaux existants réunis au sein de la conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA).

II- Contexte et enjeux

Cette étude concerne les associations enregistrées en Auvergne-Rhône-Alpes dont l'objet principal est de conduire des actions de solidarité internationale, dans des pays éligibles à l'aide publique au développement ([plus d'infos](#)). Elle ne concerne pas les associations qui mènent des activités de solidarité internationale à titre accessoire.

Le secteur associatif territorial de la solidarité internationale est en pleine mutation dans un contexte mondial de plus en plus fluctuant, une raréfaction des dispositifs de financements et une baisse des budgets dédiés à l'aide publique au développement. En effet, les associations de solidarité internationale (ASI) font face à des évolutions majeures :

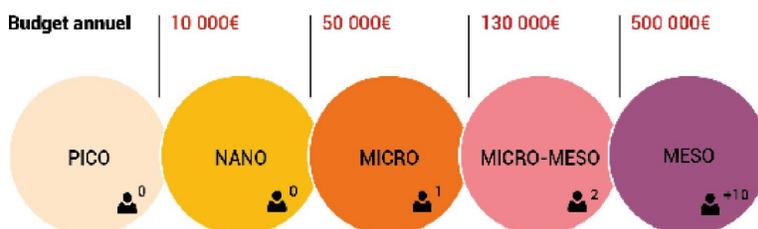
- Le besoin de professionnalisation dans le domaine de la solidarité internationale s'accélère, et les formes d'engagement bénévole changent ;
- Les partenariats et les projets se complexifient avec des contraintes budgétaires et des exigences

- de redevabilité accrues ;
- La réciprocité et la localisation de l'aide sont davantage mises en avant par les financeurs ;
 - Les crises mondiales se multiplient obligeant les ASI à revoir leurs actions et leur logique d'intervention ;
 - Certaines collectivités territoriales se désengagent de certains territoires de coopération pour différentes raisons (orientations politiques, budget, crise sécuritaire ou diplomatique sur les territoires partenaires) et/ou mettent davantage en avant l'intérêt local et les jeunes dans leurs stratégies d'action extérieure.

Nous nous intéressons dans le cadre de cette étude au « modèle socio-économique » des ASI, leur permettant de poursuivre voire de développer leurs activités en s'adaptant à ce contexte changeant.

Cette étude s'inscrit dans un ensemble d'études similaires menées par les réseaux régionaux multi-acteurs. So Coopération (RRMA de Nouvelle Aquitaine), a mené une première étude en 2021. Un kit méthodologique incluant une typologie de classement des ASI ainsi que des questionnaires a été proposé aux autres réseaux régionaux en vue de la réplique de l'étude. A date, quatre autres études ont déjà été réalisées et deux autres sont en cours.

La typologie proposée à l'issue de ces études pour la classification des ASI croise les 3 critères suivants : budget annuel, nombre de salariés et stratégie de financement.



L'utilisation de cette typologie pour classer les réponses à l'enquête permettra d'approfondir la compréhension des modèles socio-économiques par type d'association. En Auvergne-Rhône-Alpes, des associations de solidarité internationale de plus grande taille (ONG nationales implantées en région) seront également concernées par l'enquête.

III- Objectifs et résultats attendus

Objectifs

Cette étude a comme première finalité de permettre à RESACOOP d'ajuster son offre de services afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs des associations de solidarité internationale.

Elle doit aussi permettre à l'ensemble de l'écosystème régional de prendre connaissance des enjeux actuels de ce secteur pour éventuellement y répondre.

A travers le recensement des sources de financement mobilisées par les ASI et des enquêtes ciblées auprès de certains bailleurs, l'étude mettra en évidence l'éventail des sources de financement disponibles en région Auvergne-Rhône-Alpes et leurs perspectives d'évolution.

Enfin, la mise à disposition des résultats auprès de la CIRMA permettra une approche comparative entre régions, pour étayer la compréhension des grandes tendances d'évolution des ASI françaises et pour, d'autre part, mettre en exergue les caractéristiques propres au secteur des ASI en région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette analyse comparative sera notamment destinée au pôle Micro-projets de la Guilde, partenaire technique et financier du projet.

Résultats attendus

Sur la base du traitement des enquêtes auprès des ASI, les résultats attendus sont :

- Une cartographie des répondants (répartition géographique sur le territoire, nature des projets portés, thématiques, modes opératoires, pays d'intervention etc)
- Pour chaque « type » d'ASI, une analyse systémique du modèle socio-économique :
 - De la nature et de l'ampleur des activités menées à l'international ;
 - Des enjeux relatifs aux ressources humaines mobilisées (bénévoles et salariées), de leur développement ou de leur renouvellement ;
 - Des sources de financement mobilisées et les difficultés rencontrées ;
 - De la perception de la situation actuelle et des perspectives.

En outre, trois thématiques feront l'objet d'analyses approfondies dans le rapport final et illustrées par des études de cas :

- Le lien des ASI avec leur territoire au niveau régional : à travers les actions menées en France, à travers la valorisation du territoire régional à l'international, ou à travers les partenariats noués en région (intérêt local) ;
- La pratique des associations en termes de partenariats dans les pays d'intervention ;
- Les sources de financement existantes en Auvergne-Rhône-Alpes, leurs interactions et leurs perspectives d'évolution.

En conclusion du rapport, des recommandations seront formulées pour l'accompagnement des différents types d'ASI dans la consolidation de leur modèle socio-économique.

IV- Méthodologie

Le consultant recruté travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de RESACOOP.

Phase 1 : Préparation

Une première réunion de cadrage de l'étude permettra de clarifier les objectifs, la méthodologie, les résultats attendus et le calendrier.

RESACOOP remettra au consultant plusieurs documents : anciennes études sur les ASI régionales, questionnaires d'enquête pour les ASI et les bailleurs.

Sur la base de l'étude de ces documents le consultant proposera :

- Une version finale des questionnaires d'enquête à diffuser aux ASI et bailleurs
- Les guides d'entretien pour les focus groupes
- Un calendrier définitif

Ces documents seront validés par RESACOOP.

Phase 2 : Réalisation des enquêtes

Pour les ASI : les questionnaires seront envoyés sous format word et via un formulaire en ligne par RESACOOP à sa base de données.

Les relances seront effectuées par RESACOOP pour obtenir au minimum 60 réponses d'ASI.

Le traitement des formulaires et l'analyse des données seront réalisés par le consultant.

Pour les bailleurs (8 entretiens) : RESACOOP prendra contact avec une dizaine de bailleurs régionaux. Les entretiens seront menés en binôme entre RESACOOP et le consultant. Le traitement des informations et l'analyse seront réalisés par le consultant.

Pour les focus groupes (5 focus groupes) : le consultant prendra contact avec les ASI pour les focus groupes. RESACOOP pourra faciliter la recherche de salles.

Les entretiens en focus groupes seront menés par le consultant, RESACOOP pourra être présent en tant qu'observateur.

Pour les études de cas illustrant les 3 thématiques à approfondir (environ 10 entretiens) : le consultant prendra contact avec les ASI identifiées pour les études de cas, et mènera les entretiens.

Le consultant remettra à RESACOOP :

- La base de données des réponses aux enquêtes ASI ;
- Les comptes-rendus d'entretien qualitatifs : bailleurs, focus groupes et études de cas.

Phase 3 : Rédaction

Le consultant proposera un plan pour le rapport, qui devra être validé par RESACOOP.

Le consultant rédigera le rapport qui devra couvrir l'ensemble des résultats attendus listés au point III ci-dessus.

Phase 4 : Restitutions

Le consultant présentera les résultats de l'étude :

- A l'équipe de RESACOOP en charge de l'étude, pour commentaires, afin de préparer les deux restitutions suivantes
- Aux membres de RESACOOP lors d'une présentation en visio
- A l'ensemble des acteurs régionaux lors d'une restitution en présentiel (avec diffusion simultanée en visio).

V- Livrables attendus

Les livrables attendus sont :

- Une version finale des questionnaires d'enquête à diffuser aux ASI et bailleurs
- Les guides d'entretien pour les focus groupes
- Un rapport d'étude complet incluant l'ensemble des résultats attendus listés au paragraphe III.
- Une synthèse d'une dizaine de pages maximum
- Une présentation orale (avec support ppt) des résultats de l'étude pour les temps de restitution.

VI- Calendrier

Le/ la consultant(e) inclura dans son offre un calendrier prévisionnel.

L'étude sera menée entre le mois d'avril 2025 et le mois de septembre 2025, avec les restitutions en octobre 2025.

Calendrier	Date
Date limite de demandes d'informations	7 mars 2025
Date limite de soumission des offres	11 mars 2025
Date limite de notification de l'attribution	18 mars 2025
Début de la prestation	15 avril 2025 au plus tard
Lancement des enquêtes	5 mai 2025 au plus tard
Date limite de remise du rapport	10 septembre 2025
Restitutions	Octobre 2025

VII- Profil recherché

Le consultant devra répondre aux critères suivants :

- Avoir des connaissances avérées dans le champ de la solidarité internationale
- Avoir des connaissances avérées en termes de dynamiques associatives
- Avoir une expertise en matière d'analyse socio-économique des organisations.
- Être en capacité d'effectuer un diagnostic précis et interpréter les informations clés pour formuler des recommandations stratégiques.
- Être en capacité de synthétiser et communiquer ses résultats d'études dans le cadre de publication et d'une conférence de restitution.

VIII- Budget

Le contrat proposé sera un contrat de consultance. L'offre financière ne devra pas dépasser 9 500 € TTC pour les honoraires. Les frais de transport, d'hébergement et de restauration nécessaires à la réalisation de l'étude seront pris en charge sur justificatifs, dans la limite des barèmes pratiqués par RESACOOOP.

Le paiement sera effectué par virement bancaire et basé sur deux factures émises par l'évaluateur à la

répartition suivante :

- 30% du prix de la prestation de service sera versé après la signature du contrat, à réception d'une première facture.
- Les 70% du prix de la prestation de service seront versés après réception et validation de la prestation globale par le commanditaire.

Une attention sera portée à l'efficiencia de la proposition entre la qualité de l'offre de prestation et le coût de la prestation.

IX- Modalités de candidature

Pour postuler, les candidats devront fournir :

- Un cv détaillant l'expertise et l'expérience dans les domaines couverts par l'étude.
- Une note méthodologique adaptée aux objectifs et à la cible, incluant le calendrier proposé ainsi que le budget

Les documents sont à envoyer au plus tard le 11 mars 2025 par courriel aux adresses suivantes :

Jocelyne Delarue, Directrice : jdelarue@resacoop.org / Géraldine Le Carret, chargée de mission, glecarret@resacoop.org

Pour plus d'informations : Géraldine Le Carret, chargée de mission, glecarret@resacoop.org